

L'entretien et la mise en valeur des lots de pêche

La société le Brochet assure l'entretien de tous ses lots de pêche, y compris les abords du Canal d'Orléans (sauf le fauchage des chemins de halage et de contre halage assuré par le syndicat de gestion).

A noter que pour le canal d'Orléans, la fédération de pêche du Loiret est le seul utilisateur à s'acquitter d'un loyer annuel substantiel pour ouvrir le droit à la pêche.

Il est ainsi procédé à des travaux de nettoyage, d'enlèvement d'ordures diverses, de débroussaillage, d'enlèvement d'embâcle dans les rivières.



Enlèvement de dépôts d'ordures à l'étang du Ruet

La société effectue également des campagnes de destruction de poissons-chats principalement sur le canal d'Orléans de mai à juillet suivant les années.



Les travaux de la société consistent à mettre en valeur les lieux de pêche en gestion par exemple sur le Cens à Donnery, les étangs des Grands Billons à Donnery et l'étang du Ruet à Saint Jean de Braye

